Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-212800064-20250328-10-2025-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 01/04/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi 28 mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Amilly, légalement convoqué le 17 mars 2025, s'est réuni en mairie d'Amilly, sous la présidence de Monsieur SIROT-FOREAU Denis-Marc, Maire,
La séance a été publique.

DÉPARTEMENT
D'EURE-ET-LOIR

ARRONDISSEMENT
DE CHARTRES

CANTON DE LUCÉ

Nombre de membres dont le Conseil Municipal doit être composé..... 19
Nombre de Conseillers en exercices..... 18
Nombre de conseillers qui assistent à la séance..... 14

Quorum : 10 membres

Étaient présents : M. SIROT-FOREAU Denis-Marc, Maire, Mesdames et Monsieur les adjoints : GAUMAIN Régine, DELORME Thierry, CHAIGNEAU Sandrine, HAMELIN Laëtitia, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : POLLION-BARA Emilie, SEIGNEURET Gilles, AVIGNON Marie-France, ROUSSEAU Christophe, VAUTARD Jérémie, VOISIN Dominique, VIGNOL Philippe, LECLERE Laurent et ARONDEAU Claude formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Madame BOURDELAS Lucie, pouvoir Mme CHAIGNEAU Sandrine, Madame MARTINS Carole, pouvoir Monsieur DELORME Thierry, Monsieur PICAULT David, pouvoir Mme GAUMAIN Régine, Madame DA FONSECA Nathalie, pouvoir Mme HAMELIN Laëtitia.

Secrétaire de Séance : Mme GAUMAIN Régine

DELIBÉRATION N° 10-2025
Affectation du résultat de l'année 2024

Vu le résultat de clôture 2024 constaté au Compte Financier Unique 2024, de l'état des restes à réaliser de cet exercice ainsi que les dépenses envisagées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à **l'unanimité,**

DECIDE de l'affectation du résultat ci-dessous :

Résultat de fonctionnement N-1		
A. Résultat de l'exercice	+398 680.42€	
B. Résultats antérieurs reportés	+530 293.56€	
C. Résultat à affecter (A+B)	+928 973.98€	
Résultat d'investissement N-1		
D. Solde d'exécution d'investissement N-1	-130 700.36€	D 001
E. Solde des restes à réaliser N-1	+124 606.93	
F. Besoin de financement (D+E)	-6 093.43€	R 1068
Excédent de fonctionnement reporté	+922 880.55€	R 002

La Secrétaire de séance,

Régine GAUMAIN

MAIRIE D'AMILLY (Eure-et-Loir)

Le Maire,

Denis-Marc SIROT-FOREAU